



Le Conseil de la municipalité de Saint-Lucien siège en séance extraordinaire en date du 29 janvier 2026, à 19 h 30 au bureau municipal situé au 5250, 7^e Rang à Saint-Lucien.

1. MOT DE BIENVENUE
2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR
4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET « ANNÉE 2026 »
5. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (2026-2027-2028)
6. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION 2026 NUMÉRO 2026-183
7. AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMERO 2026-184 SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
8. PÉRIODE DE QUESTIONS
9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE